

Comment adhérer ?

Le formulaire est à télécharger sur notre site. Il est à adresser au trésorier :

Cyrille Aubin
31, rue Elysée Loustolot 17400
Saint Jean d'Angely

tresorier.bethanie@orange.fr

La cotisation de 25€ par membre (35€ pour une cotisation « couple ») pourra être réglée par chèque établi à l'ordre de

Enfants du Congo Béthanie

Ou par virement : Code IBAN :

FR79 2004 1010 1502 8983 3W03 606 PSSTFRPPSTR

Joindre le chèque ou une copie de l'ordre de virement au formulaire d'adhésion.

Don déductible des impôts

Association à but humanitaire inscrite
au Tribunal d'Instance de Strasbourg 67000
Volume LXXCVI—Folio n° 312



Vous aussi, joignez-vous à nous. Nous vous convions à partager une aventure humaine.

Pour contacter notre président :
presidence.bethanie@gmail.com

Qui sommes-nous ?

En grande majorité des parents adoptifs amis du centre et désireux de soutenir son action. Nous accueillons avec joie toutes celles ou ceux qui sont intéressés par notre projet. Pour toute information, vous pouvez contacter notre secrétaire :

secretaire.bethanie@gmail.com



Nous comptons sur votre soutien !

Plaquette réalisée par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique



Association Les Enfants du Congo Béthanie



Notre association a vu le jour en août 1997 alors que la guerre civile faisait rage en plein Cœur de Brazzaville.

Quel est notre but ?

Toutes nos actions et nos efforts servent à soutenir les enfants de l'orphelinat « Centre Béthanie ».

Lucie et Angélique sont deux religieuses chrétiennes qui portent à bout de bras le centre Béthanie, qu'elles ont créé en 1989 à Brazzaville.

Béthanie, c'est plus qu'un orphelinat : c'est une famille. Ces sœurs sont comme des mères. Les 50 à 60 enfants qui y vivent sont tous leurs enfants.

Béthanie, c'est un lieu de l'apprentissage de l'autonomie. Comme dans toute famille, on y apprend à devenir adulte et à prendre son envol, devenir autonome. Cette autonomie passe par une bonne éducation scolaire.

Lucie et Angélique assurent donc les frais familiaux courants, mais aussi les frais de scolarité de tous les enfants.



Sœur Lucie



Sœur Angélique

Quelles actions ?

Notre association aide et soutient le Centre d'Accueil pour Jeunes Filles et Enfants en Difficultés (CAJFED), dénommé Centre Béthanie, et situé à Brazzaville, en République du Congo. Nous sommes à l'écoute des besoins et soutenons le centre financièrement dans leurs besoins quotidiens en alimentation, soins médicaux, scolarité... mais finançons aussi les travaux d'entretien du centre, et des projets visant à améliorer les conditions de vie : eau potable, équipements... Enfin, nous participons à tous les frais engagés par les sœurs pour les enfants. Nous contribuons ainsi à hauteur de 50% des frais du Centre.



Le Centre accueille en permanence des enfants abandonnés, de 1 jour à 18 ans, et quelques adolescents en déshérence. Un seul but : leur venir en aide.

Des adoptions soigneusement préparées sont réalisées chaque année. Mais la plupart des enfants du Centre doivent être préparés à une existence autonome dans leur pays. Les sœurs ont donc conçu un projet éducatif complet : humain, intellectuel et moral. Maternage, activités d'éveil, scolarisation, alphabétisation, enseignement professionnel constituent la charpente de ce programme ambitieux et pragmatique à la fois.

Mais tout ceci a un coût : près de 5000€ par mois.

C'est un vrai projet de vie, conduit dans le respect, l'écoute et le dialogue.

Béthanie accueille aussi de jeunes mères célibataires et leurs enfants.

Notre engagement : chaque don reçu est reversé EN INTÉGRALITÉ au Centre Béthanie. Les frais de fonctionnement de l'association sont uniquement couverts par les adhésions.

Attention : notre association soutient uniquement le Centre Béthanie, à Moundou, Brazzaville, et n'intervient en aucun cas dans les adoptions.